

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Apostolat de la prière. — V A nos abonnés des Etats-Unis. — VI Le Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste ; discours de Mgr l'archevêque. — VII Ordinations.

AU PRONE

Le dimanche, 9 juin

On annonce :

Dans quelques églises, la solennité du Sacré-Cœur déplacée par celle du titulaire ;

Dans le diocèse de Valleyfield, le 15, anniversaire du sacre de Mgr l'évêque. A cause de l'identité de l'objet, il ne faut pas. (contrairement à l'indication de l'Appendice au Rituel de 1890), ajouter l'oraison du Sacré-Cœur à celle du Saint-Sacrement.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 juin

Les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

On fait aujourd'hui la solennité du Sacré-Cœur de Jésus. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est aussi ancienne que l'Eglise. Cependant, comme la dévotion à la sainte Eucharistie, elle a eu ses accroissements successifs. C'est surtout en Pologne que la dévotion spéciale envers la plaie du côté de Jésus se répandit. On tenait à distinguer par un plus grand honneur, celle qui fut la principale de toutes les plaies adorables de Notre-Seigneur, tant à cause de sa signification mystérieuse qu'à cause du lieu où elle est placée. Les apparitions de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque lui donnèrent sa forme définitive, en même temps qu'elles contribuèrent puissamment à la répandre. Cette fête se fit d'abord en France, et ce sont les évêques de ce pays qui obtinrent, en 1856, qu'elle fut rendue obligatoire dans toute l'Eglise. La béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en 1864, donna un nouvel élan à cette dévotion. Léon XIII éleva cette fête au rite de 1ère classe, en 1889, en même temps qu'il permit la messe votive pour le premier vendredi du mois.